

Un Rassemblement municipal, vraiment ?

Politique

Par Emmanuel Négrier

Publié le 6 mars 2026

Directeur de recherches CNRS, directeur du CEPEL (centre d'études politiques et sociales), université de Montpellier

Après de bons résultats électoraux aux élections européennes et législatives, le RN va-t-il démontrer sa capacité d'implantation locale aux élections municipales qui arrivent ? Par le passé, le RN a déjà affiché ses ambitions communales sans transformer l'essai. A-t-il davantage de raisons d'y croire en 2026 ? Plusieurs arguments sont généralement avancés pour démontrer que, cette fois-ci, la prophétie va enfin se réaliser. Mais certains laissent sceptique.

En 2020, le Rassemblement National atteignait 2,3%, en moyenne nationale, des voix au premier tour des élections municipales (2,45% en y associant les scores obtenus par Debout la France et les autres listes d'extrême-droite). En 2014, il avait obtenu – en tant que Front national, 4,76% des voix. Lors des trois scrutins présidentiels encadrant ces élections, il avait réuni respectivement 17,9% en 2012, 21,3% en 2017 et 23,2% en 2022.

Comme en 2014 et en 2020, le parti – relayé par beaucoup de commentateurs – fait de ces élections municipales de 2026 un scrutin ayant valeur de test pour sa consolidation dans le paysage politique français^①.

Sur quels fondements accorder plus de crédit à cette prophétie qu'elle n'en a reçu, rétrospectivement, pour les précédentes compétitions communales ? Plusieurs arguments sont généralement avancés.

D'une part, l'influence acquise par le RN lors de presque tous les scrutins nationaux (législatifs, présidentiel, européen...) finirait par déteindre sur les scrutins locaux. C'est ainsi qu'on a pu voir sa progression lors des élections départementales de 2021, scrutin majoritaire et de notables s'il en est, où il était traditionnellement marginal. La théorie, souvent avancée depuis trente ans, d'un plafond désormais atteint^② – et toujours dépassé ensuite – invite à considérer sérieusement cette progression, y compris dans des espaces où il ne comptait guère jusqu'ici. Lors des dernières élections législatives, on a pu le constater dans les régions de l'ouest, ainsi que dans le sud-ouest. En Occitanie, l'hégémonie du RN à droite se concentrait sur la partie languedocienne avant 2024, en dehors de quelques rares exceptions, parmi lesquelles le Tarn-et-Garonne, où il a conquis Moissac en 2020. Mais, en 2024, son influence s'est beaucoup plus accrue dans la partie occidentale de la région (l'ancienne Midi-Pyrénées), où son capital électoral a augmenté de 115%, atteignant 35% des voix^③, un niveau considéré hors d'atteinte deux ans plus tôt.

En deuxième lieu, **la respectabilité à laquelle pourrait désormais prétendre le RN s'appuierait sur une capacité nouvelle à agréger des soutiens en dehors du parti**, notamment à la faveur de ses liens organiques avec l'UDR d'Éric Ciotti. Elle s'illustrerait par le déploiement d'une charte, à destination des élus de droite, par laquelle ces derniers sont invités à solliciter le soutien du RN en échange de la réciprocité pour les élections intercommunales, sénatoriales, présidentielles et de quelques

engagements programmatiques (sécurité, immigration, fiscalité par exemple). Elle serait en mesure de lui permettre de dépasser le nombre total de listes présentées en 2014 (600) et en 2020 (410), auxquelles on peut ajouter une vingtaine d'autres listes diverses soutenues par le RN. Elle pourrait aussi se fonder sur un bilan, autoproclamé positif, des mandats exercés par le parti dans les villes qu'il a conquises depuis parfois plus de dix ans, à l'instar de Hénin-Beaumont, Hayange, Beaucaire, ou plus récemment Perpignan, la seule ville de plus de 100 000 habitants au maire RN, Louis Aliot.

Troisième argument, le RN serait idéalement placé en tant que parti n'ayant jamais exercé de responsabilité gouvernementale pour engranger les mécontentements à l'égard de la majorité actuelle, toute relative soit-elle. Qu'importe la nature des déceptions et des morosités dans l'opinion, forcément contradictoires entre elles : « tout fait ventre », croit-on pouvoir affirmer. Le RN serait donc le bénéficiaire net d'un scrutin qui s'affirmerait comme une élection intermédiaire classique, toujours fatale aux gouvernants du moment. Mais ce serait, cette fois, au profit d'une opposition d'une toute autre nature. Dans cette posture tribunitienne, le parti agrégerait notamment une partie significative des classes populaires et moyennes, et incarnerait, sur des territoires aussi divers que le nord et l'est désindustrialisés ou le sud périurbain et littoral, une offre politique désormais assise sur des réseaux de sociabilité et des leaders d'opinion de proximité, qui donneraient au RN une capacité de plus en plus forte de transformer un sentiment (et une réalité) de déclin ou de déclassement social et symbolique en capital politique. On retrouve ici les travaux remarquables de Bruno Coquard dans et après son ouvrage, *Ceux qui restent*⁴. Comme on peut le voir dans le Languedoc viticole, les anciens hérauts de la relégation sociale et territoriale, porte-voix des luttes professionnelles et leaders d'une contre-société solidaire, témoignent d'un vieillissement et d'une panne de renouvellement sociologique autour de leurs principaux leviers : coopératives, foyers ruraux, sections du PS⁵.

Enfin, le RN témoignerait, au motif de la progression de sa représentation à l'Assemblée nationale, d'une armada nouvelle de professionnels de la politique : attachés parlementaires et cadres rémunérés sur la base de près de 15 millions d'euros annuels que le parti touche au titre du financement public de la vie politique. Derrière les élections municipales actuelles se profile la perspective d'engranger encore plus de subventions, cette fois au titre du nombre de sénateurs, bien au-delà des 3 actuels⁶. Après un établissement par-le-haut, le RN viserait, en 2026, une consolidation par-le-bas, dont témoignerait d'ailleurs une statistique assez claire : plus le parti présente régulièrement des candidats aux municipales dans les mêmes communes depuis longtemps, plus le différentiel entre le score municipal du RN et le sien aux élections nationales est réduit⁷.

Tout semble donc aligné pour faire de l'élection 2026 un scrutin exceptionnel, et imposer le RN en force hégémonique à droite quelle que soit l'élection. Cela rejoint le constat qu'en 2022 et plus encore en 2024, le vote pour l'extrême-droite n'a pas seulement cru, mais encore qu'il s'est « moyennisé » sociologiquement, en devenant la force politique la mieux représentée selon presque tous les critères d'appartenance sociologique, niveau de diplôme exclu.

En miroir de ces facteurs favorables, il faut examiner la nature des facteurs inverses. À la lumière des observations faites sur le terrain languedocien au cours des dernières semaines, on peut avancer que l'affaire ne s'annonce pas aussi simple pour l'extrême-droite. A chaque argument avancé correspond en effet un contre-argument municipal.

Ainsi, la thèse d'une influence qui s'étendrait mécaniquement d'un type d'élection à l'autre fait l'impasse sur la grande originalité des élections municipales vis-à-vis des autres. La rhétorique clivante et vociférante de l'extrême-droite peut prospérer dans des scrutins qui dépassent largement les territoires de vie, tout en continuant à être en délicatesse avec toute incarnation locale. Au cours des dernières années, la

transformation des modes de représentation politique s'est notamment faite sur la base d'une euphémisation de plus en plus grande des étiquettes et de la vie partisans sur le terrain. La croissance significative du nombre de listes « sans étiquette » provient de maires issus de la gauche comme de la droite et non, comme le pensait François Mitterrand au sujet du centre, de maires « sans étiquette » n'étant « ni de gauche... ni de gauche ». Cette euphémisation, qui est loin d'être une dépolitisation, entre en pleine contradiction avec la prétention à replacer la politique municipale dans le giron d'une enseigne politique au demeurant ultra-spécifique.

Cette circonstance explique sans doute pourquoi le RN échoue à présenter des listes dans des communes, nombreuses dans le sud de la France, par exemple, où il est pourtant majoritaire lors de scrutins législatifs ou présidentiels. D'une certaine manière, le parti est d'autant plus apprécié que l'élection est lointaine, et d'autant moins qu'il prétend incarner la politique à proximité. En suivant les travaux de Vincent Tiberj⁸, on pourrait dire que l'élection municipale se situe au croisement d'un processus de droitisation verticale et électorale (médias, scrutins nationaux) et d'une contre-tendance au maintien, voire à la croissance, de valeurs progressistes dans la société française (aménités locales, conseils municipaux). Le RN ne serait donc pas à même d'articuler facilement, sauf exception, les deux à l'échelle communale. Pour le dire autrement, si l'on considère que l'élection municipale repose, dans un contexte localisé, sur la transformation provisoire de ressources et d'intérêts sociaux, culturels, économiques en capital politique, il n'est pas dit que le RN soit si bien placé pour en être l'alchimiste en chef.

Et ce ne sont pas les rares cas de mairies RN, déjà citées, qui viennent à l'appui d'une transformation profonde de cet état de fait. Dans la plupart des cas, les circonstances qui l'ont amené aux affaires – et qui orientent le regard vers les villes où il pourrait l'emporter demain — restent spécifiques : déclin, usure et division de la droite, et plus rarement de la gauche, au

pouvoir (Beucaire, Béziers, Perpignan, Moissac, Hénin-Beaumont)⁹. Ce type de configuration reste minoritaire en 2026. En outre, dans beaucoup de ces cas, la portée des changements reste limitée au regard de la révolution nationale en marche, telle qu'annoncée. Le RN s'impose par la récupération – ou peu s'en faut – de l'agenda et des intérêts des droites locales préexistantes. C'est ainsi que l'on peut établir, sur le bilan de la mandature de Louis Aliot à Perpignan, que sa gestion municipale témoigne d'un « populisme sans le peuple », au sens où elle n'aura en rien enrayé la précarisation des ménages les plus défavorisés, tout en châtiant les acteurs socioculturels les plus engagés à leurs côtés¹⁰. En revanche, elle se sera assurée le soutien de la bourgeoisie conservatrice, en installant ses chaussettes dans les pantoufles d'une droite qui avait régné sur Perpignan depuis... 1959. Autre exemple encore plus significatif : Robert Ménard à Béziers. Sa victoire, en 2014, s'était faite avec un soutien actif du Front National, au terme du mandat exceptionnellement long (1995-2014), pour cette ville à l'instabilité chronique, d'une droite qui achevait de se décomposer. En dépit d'un soutien, de plus en plus chichement apporté, du maire à Marine Le Pen aux élections présidentielles, son recentrage politique le fait considérer désormais comme un original maire de droite, soutenu par Les Républicains. Il affrontera un député RN, secrétaire départemental du parti, qui avait défait de façon spectaculaire l'épouse de Robert Ménard en 2024. Selon les pronostics actuels, le candidat RN pourrait ne même pas pouvoir empêcher une réélection dès le premier tour.

A côté de ce bilan¹¹, on peut aussi faire celui, au moins aussi mitigé, de la stratégie de charte proposée par le RN aux élus de droite en mal de soutien. Non seulement celle-ci n'aura été signée que dans de rares cas, mais encore s'oppose-t-elle à la stratégie d'enracinement à bas bruit que tentent de mettre en place les candidats RN auprès des maires sortants divers droite. L'imposition d'une telle charte, avec les engagements qui lui sont attachés, se fonde sur l'hypothèse d'une politisation

descendante irrésistiblement favorable au RN qui laisse sceptique. Les réseaux et modes de légitimation des élus municipaux sont beaucoup plus sensibles aux espaces de compromis, de coopération voire de clientélisme que constituent les intercommunalités et les départements, où le RN est presque totalement absent.

Enfin, il faut rappeler qu'il affronte, avec ces élections municipales, un double handicap supplémentaire. En effet, à son inadéquation vis-à-vis de scrutins souvent non partisans, il faut ajouter le fait que la tendance à la reconduction des sortants est considérable, et lui est par conséquent défavorable. En outre, la sociologie des grandes villes, avec ses populations à haut niveau de capital culturel et ses quartiers populaires, où il est en difficulté, lui est également hostile. Il faut pour le nuancer des configurations tout-à-fait spécifiques comme Marseille en 2026, où son candidat, Franck Alisio, a rejoint le parti en 2015 en provenance des Républicains et du cabinet de Nicolas Sarkozy.

Les ressorts et l'ampleur de ce « rassemblement municipal », lors des élections des 15 et 22 mars 2026, dépendront de l'importance relative de chacun des facteurs identifiés ici en appui ou en réfutation. Les circonstances qui l'ont déjà porté au pouvoir municipal, et l'y ont maintenu le plus souvent, sont déjà repérables dans plusieurs cas : Agde, Nîmes, Carcassonne, mais aussi Limoux, Castelnaudary ou Bagnols-sur-Cèze, pour nous limiter au Languedoc, présentent des ingrédients similaires à ce que nous identifions plus haut à Perpignan, Béziers ou Beaucaire, avec plus ou moins d'importance selon les cas : essoufflement et division de droites régnant depuis longtemps, retrait ou crise d'incarnation d'un leader établi, déclin et division des gauches locales, sentiment de déclassement d'autant plus lourd qu'il se réfère à un passé glorifié, à une fierté culturelle, industrielle ou une marque qui aura pâli (Limoux, Castelnaudary)... et ce doute qui sourd quant aux ressources

humaines comme matérielles qui restent pour, tout de même, faire société.

Notes

- ① <https://www.france24.com/fr/france/20260217-municipales-2026-rassemblement-national-veut-accentuer-sa-dynamique-avant-pr%C3%A9sidentielle-2027>
- ② Voir par exemple Luc Rouban : « Le RN n'ira pas plus loin. Ce que révèle la sociologie du vote pour l'extrême-droite », The Conversation du 24/10/2024 - <https://theconversation.com/le-rn-nira-pas-plus-haut-ce-que-revele-la-sociologie-du-vote-pour-lextreme-droite-240625>
- ③ En comptabilisant les suffrages obtenus par les candidats RN, soutenus par le RN ainsi que les candidats Reconquête. Cf. Julien Audemard, David Gouard, Emmanuel Négrier : « Les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 en Occitanie », *Pôle Sud*, n°61, 2024, p.113-135.
- ④ Bruno Coquard, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, 2019
- ⑤ Jean-Michel Ma riou : « L'Aude à la renverse », *Le Matin des Corbières* n°3, p.2-5
- ⑥ Rappelons qu'un sénateur procure au parti auquel il est affilié près de 40 000 euros annuels de fonds publics.
- ⑦ Emmanuel Négrier : « Une vague bleue en Midi rouge. Les élections 2014 en Languedoc-Roussillon », *Pôle Sud*, n°41, p.203-214

- ⑧ Vincent Tiberj, *La droitisation française, mythe et réalités*, PUF, 2024.
- ⑨ Jérémy Poveda : « Ressources, opportunités et ancrage local : enjeux des municipales pour le RN », AOC du 23 février 2026 -
<https://aoc.media/analyse/2026/02/22/ressources-opportunites-et-ancrage-local-enjeux-des-municipales-pour-le-rn>
- ⑩ Nicolas Lebourg, Dominique Sistach, et David Giband (dir.), *Perpignan, déclassement et droitisation*, Éditions du Trabucaire, 2026.
- ⑪ A ce sujet voir aussi *Le Monde* des 22 et 23 février 2026 « Le bilan contesté des maires RN », p.8-9